



Nombre de membres

Votants : 10

Abstentions : 0

Pour : 10

Contre : 0

Département de Loire-Atlantique

CCAS de la CHAPELLE-SUR-ERDRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 11 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 11 juin à 16:00, le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Fabrice ROUSSEL.

Etaient présents :

M. ROUSSEL, Mme CAPITAIN-GUEVEL, Mme LAJEANNE, Mme LE HEIN, M. GUILLEMINEAU, Mme CLOUET, M. LE BIHAN, Mme MAUCHRETIEN, M. STAUBACH

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absentes excusées :

Mme RANNOU, Mme BRANCHEREAU, Mme MARTIN

Avait donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme STEFANI à Mme MAUCHRETIEN

M. GUILLEMINEAU a été élu Secrétaire de Séance.

INSTALLATION DE M. FREDERIC DUPIN EN TANT QUE NOUVEL ADMINISTRATEUR

DL_2024_06_05

Monsieur ROUSSEL expose :

Conformément au décret n° 95-562 du 6 mai 1995 qui dispose qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer le nombre de sièges au Conseil d'Administration du CCAS dans la limite de 16 membres maximum en plus du Maire, président de droit, le Conseil Municipal, en date du 25 mai 2020, a décidé de porter à 12 le nombre de sièges au Conseil d'Administration du CCAS.

VU la démission de Madame Brigitte MAUCHRETIEN représentant l'association d'insertion par l'activité économique Solidarité Emploi à compter du 1^{er} août 2024,

VU la candidature de Monsieur Frédéric DUPIN en date du 18 avril 2024, représentant l'association Solidarité Emploi,

VU l'arrêté de Monsieur le Maire en date du 22 mai 2024 nommant Monsieur Frédéric DUPIN, membre du Conseil d'Administration du CCAS, à compter du 1^{er} août 2024,

Il est procédé à l'installation de Monsieur Frédéric DUPIN pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS à compter du 1^{er} août 2024.

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

ID : 044-264401878-20240611-DL_2024_06_05-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents

Le Conseil d'Administration du CCAS approuve ces propositions par :

– 10 voix pour

Pour extrait certifié conforme,
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurence Rannou', written over the circular stamp.

Laurence RANNOU